

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PYRENEES HAUT GARONNAISES**

Séance du 13 Avril 2022 à la Salle des Fêtes de Marignac

L'an deux mille vingt-deux, le 13 Avril à 18h, le Conseil de Communauté s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Alain PUENTE,

Personnes présentes : 43

ABADIA Jean-François / BERRE Dominique / BISTOLFI Patrick / BRUNA Laurent / CAMPAGNE André / BOUKEBBOUCHE Farida / CAU Marcel / CAZES Sabine / CHANGEUX Anna / COLLA Serge / COMET Sylvain / CRAMPÉ Philippe / CAZAUX Alain / DUBOIS Alban / DUPLAN Patrick / EXPOSITO Murielle / FILLASTRE André / GUAUS Bernard / JACQUARD Claude / LADEVEZE Michel / LAFONT Céline / LAGLEIZE Patrick / LARQUÉ Serge / MARTIN Denis / MARTIN François / MELAZZINI André / MINEC Hervé / MORA Bernard / MOUNIER Ghislaine / PENETRO Pascal / PERUSSEAU Olivier / PLANAS Yves / PUENTÉ Alain / REBONATO Jean-Pierre / REDONNET Jean-Luc / RENAUD Annie / RENAUD Jacques / RIVES Jean-Jacques / SACAZE Jean-François / SARRAUTE Daniel / FAURE Danièle / TINE Jean-Claude / VIGNEAUX Denise

Personnes absentes ou excusées : 52

ABBES Pierre / AUFRERE Isabelle / AZEMAR Eric / BRILLET Gérard / BRUNET LACOUÉ Françoise / CARCY Olivier / CASTEX Claude / CASTEX Marie-Thérèse / CAU Claude / CAUSSETTE Guillaume / CHAPOT Denis / COMET Jean-Pierre / DARDÉ Jean-Paul / DAT Jean-Michel / DENARD Jean-Paul / DE PECO Serge / DUMAIL Bernard / DUPLÉICH Jean-Luc / ELIE Patrick / EMPORTES Christian / ESCOLE Simon / FERRE Louis / GAMBONI Jean-Philippe / GARCIA Clément / GOUZY José / GUIARD Olivier / JAMME Henri / LABIT Didier / LACOMBE Claude / LAMORA Christel / LARQUÉ Alain / LASALA Jean-Pierre / MIETTE Marilyne / MORETTO Joseph / PALACIN John / PELAYO Gabriel / PÉRÉMIQUEL Mathieu / PRAT Philippe / PRINCE Bernard / PUIGDELLOSAS Claude / RIBIS Jean-Marc / RIVAL Patrice / SAINT-MARTIN Yvon / SALVATICO Jean-Paul / SAPORTE Gérard / SAULNERON Patrick / SERRANO Georges / SOYE Anne / STRADERE Michelle / TONIOLO Gilles / UCHAN Marie-Claire / VERDIER Jean

Procurations : 14

AZEMAR Eric a donné procuration à CAZES Sabine
BRUNET LACOUÉ Françoise a donné procuration à PUENTÉ Alain
COMET Jean-Pierre a donné procuration à COMET Sylvain
DE PECO Serge a donné procuration à PUENTÉ Alain
GUIARD Olivier a donné procuration à REBONATO Jean-Pierre
LARQUÉ Alain a donné procuration à CRAMPÉ Philippe
LASALA Jean-Pierre a donné procuration à MOUNIER Ghislaine
MIETTE Marilyne a donné procuration à CRAMPÉ Philippe
PRAT Philippe a donné procuration à FILLASTRE André
PRINCE Bernard a donné procuration à CAMPAGNE André
RIVAL Patrice a donné procuration à COLLA Serge
SALVATICO Jean-Paul a donné procuration à PLANAS Yves
SAULNERON Patrick a donné procuration à RENAUD Annie
UCHAN Marie-Claire a donné procuration à PLANAS Yves

Vote : Pour : 57

Contre : 0

Abstention : 0

Objet : VOTE DU TAUX DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES POUR L'EXERCICE 2022 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX.CCPL

Monsieur le Président informe le conseil communautaire des simulations opérées en fonction des données fiscales et financières quant à la fiscalité à percevoir pour l'exercice 2022.

Le produit de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères perçu pour 2021 s'élève à la somme de 1 386 349 €.

Compte tenu de la hausse de base prévisionnelle en 2022 relative à la TEOM sur le territoire de Bagnères de Luchon, le Président propose de maintenir le taux à 9.38 % comme l'an passé, pour un produit attendu de 1 421 281 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, décide :

- De maintenir le taux de la TEOM pour l'année 2022,
- De le fixer à 9.38 %
- De mandater Monsieur le Président à effectuer toutes démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Président,
Alain PUENTE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.